

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

L'Écocentre régional de la MRC de La Vallée-du-Richelieu ouvrira le 6 novembre

McMasterville, le mercredi 20 octobre 2021 – La MRC de La Vallée-du-Richelieu annonce officiellement que l'Écocentre régional ouvrira le samedi 6 novembre prochain. Situé dans le secteur industriel de Mont-Saint-Hilaire, ce lieu de valorisation est aménagé pour pouvoir déposer des matières résiduelles plus difficilement récupérables par une collecte porte-à-porte. Dix municipalités du territoire ont adhéré à ce service, soit les municipalités de Beloeil, Carignan, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil. Tous les renseignements relatifs aux services de l'Écocentre régional sont expliqués au www.mrcvr.ca/ecocentre.

PHASE DE PRÉOUVERTURE

L'Écocentre régional est situé au 60, rue Fisher, à Mont-Saint-Hilaire. Les services seront accessibles à partir du samedi 6 novembre 2021, et ce, dans une phase de préouverture considérant que les travaux d'aménagement de bâtiments seront réalisés au cours des prochains mois. Par conséquent, du 6 novembre 2021 au 31 mars 2022, l'Écocentre régional sera ouvert les samedis et dimanches, de 9 h à 16 h. À partir du 1^{er} avril 2022, l'horaire estival régulier sera en vigueur, soit les jeudis et vendredis, de 10 h à 18 h, et les samedis et dimanches, de 9 h à 16 h. Ce service d'écocentre desservira 80 000 citoyen(ne)s du territoire.

À PROPOS DE LA MRCVR

La Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est un organisme municipal à portée régionale qui regroupe les municipalités et les villes de la vallée du Richelieu, soit : Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil. Son mandat est d'exercer les pouvoirs et les responsabilités que lui confèrent la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi que le *Code municipal du Québec*. Couvrant un territoire d'approximativement 132 000 habitant(e)s, l'organisation interagit au niveau de l'aménagement du territoire et de la mobilité, du développement agricole, culturel, économique, social et touristique, de la sécurité incendie, des cours d'eau et des matières résiduelles. La MRCVR assume également la responsabilité de certains mandats que lui confèrent ses municipalités et villes ainsi que divers organismes partenaires.

– 30 –

Légende photo : Dans l'ordre habituel, Evelyne D'Avignon, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRCVR, Patrick Marquès, maire de Carignan, Xavier McGuire, chargé de projet Bricon, Judith Aubry, directrice de construction Bricon, Yves Corriveau, maire de Mont-Saint-Hilaire et président du Comité de l'Écocentre régional, Stephan Barcelo, architecte, Denis Parent, maire d'Otterburn Park, Diane Lavoie, mairesse de Beloeil et préfète de la MRCVR, Denis Laplante, directeur du Service du développement durable de la MRCVR, Stéphanie Côté, chargée de projets Nature-Action Québec, Alexandre Rancourt, surveillant de chantier FNX Innov., Marc Lavigne, maire de Saint-Charles-sur-Richelieu et préfet suppléant de la MRCVR, Martin Dulac, maire de McMasterville, et Marilyn Nadeau, mairesse de Saint-Jean-Baptiste.

Source et renseignements :

Ariane Levasseur, conseillère en communication

Tél. : 450 464-0339, poste 2120 | Courriel : communications@mrcvr.ca